

01.04.2014 - 15:53 Uhr

Les meilleurs maîtres d'apprentissage de l'année / Désignation des nominés pour le titre «Porteur d'avenir 2014»

Zürich (ots) -

Les nominés pour le titre «Porteur d'avenir 2014 - maître d'apprentissage de l'année» ont été désignés. Avec cette distinction, GastroJournal et Bischofszell Produits alimentaires SA rendent honneur tous les ans aux meilleurs maîtres d'apprentissage de l'année dans les catégories cuisinier/-ère, spécialiste en restauration, boulanger/-ère-pâtissier/-ère-confiseur/-euse et spécialiste en viande. Ce titre récompense l'engagement exceptionnel en faveur de la formation professionnelle. Le prix est doté de 10 000 CHF par catégorie.

Les nominés sont:

Catégorie cuisinier/-ère

Christoph Hunziker, Restaurant Schärmehof, Thoune
Renato Wüst, Grand Resort Bad Ragaz, Bad Ragaz
Luzia Enzler, IWAZ Schweizerisches Wohn- und Arbeitszentrum für
Mobilitätsbehinderte (Centre suisse de travail et de logement pour
personnes à mobilité réduite), Wetzikon

Catégorie spécialiste en restauration

Thomas Christen, «Romantik Hotel und Restaurant Landhaus Liebefeld»,
Liebefeld
Patrick Elmiger, Restaurant Neumarkt, Winterthour
Ina Pokolm, Hotel des Balances, Lucerne

Catégorie boulanger/-ère-pâtissier/-ère-confiseur/-euse

Adrian Britschgi, Café Konditorei Schlüssel AG, Menzingen
Zeno Felchlin, Chilestätgli GmbH, Arth
Reto Schmid, Conditoria Marcel Schmid GmbH, Sedrun

Catégorie spécialiste en viande

Jean-Claude Zimmermann, Stadt-Metzg, Ilanz
Romain Paratte, Boucherie Martine et Romain Paratte, Saignelégier
Marco Menzi, Metzgerei Menzi, Mitlödi

Les maîtres d'apprentissage ont été inscrits par leurs apprentis. Dans les semaines à venir, les nominés recevront la visite des membres du jury qui les évalueront. Les lauréat(e)s seront récompensé(e)s lors de la cérémonie festive de remise des prix le 12 juin 2014 au Kaufleuten à Zurich. Plus de 450 invités sont attendus pour la cérémonie de remise des prix qui sera animée par Kurt Aeschbacher.

Les représentants des médias sont cordialement invités à participer à la remise des prix. Inscriptions: GastroSuisse, Marketing et Communication, tél. 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Le prix «Porteur d'avenir - maître d'apprentissage de l'année»

GastroJournal et Bischofszell Produits alimentaires SA décernent depuis 2011 le prix «Porteur d'avenir». L'idée de base est de promouvoir l'engagement en faveur de la formation professionnelle artisanale. Garants de la qualité de l'artisanat suisse, les maîtres d'apprentissage forment et encouragent inlassablement des apprentis en faisant preuve de beaucoup de zèle. Ce prix est une récompense méritée de leurs efforts. Il distingue l'engagement exceptionnel en matière de transmission des bases, du métier, de la compétence professionnelle et des connaissances, mais aussi l'intégration sociale, la promotion des apprentis et de leur personnalité ainsi que la fierté du métier.

Ce sont les apprentis qui inscrivent leur maître d'apprentissage pour le prix. Un jury indépendant constitué de professionnels évalue les candidats. Trois maîtres d'apprentissage sont nominés par catégorie et font l'objet d'une visite personnelle du jury. L'un d'entre eux deviendra meilleur maître d'apprentissage de l'année. Cette procédure respecte les conditions de crédibilité, d'indépendance et de transparence nécessaires aux nominations et à la décision du jury. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation a accordé au prix la mention «Qualité 100%».

GastroSuisse est la Fédération de l'Hôtellerie et de la Restauration en Suisse. Environ 20 000 membres (quelque 3000 hôtels),

organisés en 26 associations cantonales et cinq groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

GastroJournal est l'hebdomadaire officiel pour la restauration, l'hôtellerie et le tourisme de GastroSuisse.

Contact:

Romeo Brodmann, responsable des éditions, GastroSuisse, téléphone 044
377 53 05, romeo.brodmann@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100753891> abgerufen werden.